

COMMUNE D'HAUTERIVE
CONSEIL GENERAL



**Rapport d'information du Conseil Communal
au Conseil Général sur le Réseau d'Activité
Physique et de Sport (RAPS) 2016**

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

1. Introduction

L'encouragement du sport et de l'activité physique à l'échelle communale s'appuie sur le concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse, défini en 2001. Le projet Réseau local d'activité physique et de sport (RAPS) en fait partie.

En effet, selon l'Office fédéral du sport (OFSP), un RAPS permet d'exploiter à l'échelle d'une commune les synergies de tous les acteurs et professionnels du sport et de l'activité physique. La mise en réseau des autorités, des écoles, des clubs, des prestataires commerciaux, entre autres partenaires, permet de mieux coordonner les manifestations, d'utiliser les installations de manière optimale et de créer de nouvelles offres. Les plus values ainsi générées profitent à la population, ainsi qu'aux partenaires impliqués. Le but est d'inciter la population à bouger davantage, à vivre plus sainement et à jouir ainsi d'une meilleure qualité de vie.

Le Canton de Neuchâtel a suivi la Confédération dans l'encouragement à la mise en place de RAPS. L'OFSP et le Canton apportent ainsi leur soutien en versant une contribution financière garantie pour deux ans.

Le Conseil communal vous a proposé en 2014 de mettre en place un RAPS sur notre territoire. Cela impliquait notamment des prestations telles que la création d'un poste de coordinateur de sport à 10%, l'évaluation auprès des écoles et un rapport sur les habitudes sportives, la création d'un programme d'activités sportives régulières pour les adultes de tout âge, la participation au programme La Suisse bouge, etc.

Cette volonté d'aller de l'avant était également à mettre au crédit des réponses à un questionnaire que nous avons soumis en 2011 à la population altaripienne, laquelle avait soutenu activement la mise sur pied d'un programme de ce type.

2. Coordinateur de sport

Un RAPS ne peut fonctionner que si un coordinateur s'attache à promouvoir la collaboration visée et ses missions telles que définies par l'OFSP sont les suivantes :

- Il coordonne la collaboration des partenaires actifs avec leurs offres dans le domaine de l'activité physique et du sport ;
- Il fait partie de l'administration communale et dispose des compétences et du pouvoir de décision nécessaires ;
- Il est l'interlocuteur pour la population, les clubs, les écoles et les partenaires commerciaux dans le paysage sportif de la commune ;
- Il met sur pied, le cas échéant, des offres d'activités physique et sportive pour toute la population ;
- Il assure la communication de manière ciblée afin de faire connaître les offres d'activité physique et sportive dans toute la commune.

Notre coordinateur sportif a suivi sa formation de base obligatoire en 2010 à Macolin. Des cours de perfectionnement (échange d'expérience et formation continue) sont ensuite proposés tous les 2 ans. Cours que notre coordinateur a suivi en 2016.

En 2016, il a ainsi consacré 251 heures au RAPS d'Hauterive (Tab.1), en participant à diverses formations (en partie obligatoires) et en organisant des activités pour notre commune.

Tab. 1 : Heures de travail du coordinateur sportif en 2016

Tâche	Nombres d'heures
Suisse bouge	105
Passeport vacances	98
Formation	48
TOTAL	251

3. Activités proposées à Hauterive en 2016

Notre coordinateur a mis sur pied 2 manifestations en 2016 : le Duel intercommunal Coop de La Suisse bouge et le Passeport Vacances de printemps.

Duel intercommunal Coop de la Suisse bouge 2016



La Suisse bouge est un grand programme national destiné à encourager l'activité physique au sein de la population, créé en 2005 suite à l'année internationale du sport. Le Duel intercommunal Coop fait partie de ce programme. C'est une fête du mouvement pour toute la population. Volontairement, ce n'est pas la performance qui est mesurée, mais la durée de mouvement afin que toutes les tranches d'âge puissent participer sans avoir à subir la pression liée à la performance. Dans notre commune, le Duel est organisé depuis son lancement au niveau national, en 2009.

En 2016, cette manifestation a vu la participation des écoles et de différentes associations locales (Gym Hommes, Gym Femina, Club de Nordic Walking) qui ont proposé des activités pour tous les âges.

C'est également l'occasion pour les clubs locaux de se faire connaître. Le club de tennis a ainsi profité de cette manifestation pour organiser ses portes-ouvertes. Il en va de même pour le fitness Fit-4-u de Saint-Blaise.

Du 20 au 29 mai 2016, ce sont ainsi 30'163 minutes de sport (= plus de 502 heures) qui ont été effectuées lors de 14 activités proposées pour un total de 321 participants.

Passeport Vacances de printemps



Du 4 au 8 avril 2016, durant les vacances de Pâques, des activités sportives ont été proposées aux écoliers de notre commune (handball, jeux de balles, jeux aquatiques, aikido, zumba, trottinette, badminton, street jazz, VTT). Cette semaine a réuni 14 enfants âgés de 8 à 11 ans. Le but de cette semaine est non seulement d'offrir, contre une participation financière très modeste, une occupation aux enfants qui ne partent pas en vacances, mais également de leur faire découvrir de nouveaux sports.

Comme lors de La Suisse bouge, le Passeport Vacances est l'occasion pour les clubs locaux de se faire connaître. Cette semaine a ainsi vu la participation, entre autres, du club de VTT Prof de Saint-Blaise et de l'école de danse Pil'Life d'Hauterive. Il est à noter que les activités spécifiques sont encadrées par des moniteurs agréés.



Aspect financier

L'année 2016 étant la 2^e année d'existence officielle du RAPS, c'est la dernière fois que nous bénéficions des contributions forfaitaires cantonales et fédérales (CHF 5'000.- chacune).

L'an dernier, la charge nette pour la commune s'est montée à CHF 5'780.-, en tenant compte de ces subventions. Outre la rémunération de notre coordinateur sportif, un montant de CHF 1'280.- a été consacré au dédommagement des moniteurs, au petit matériel remis aux participants des différentes activités, ainsi qu'aux frais de formation du coordinateur (CHF 300.-). Ce montant est en baisse par rapport à 2015, année où un montant conséquent avait été dépensé pour du matériel de promotion du RAPS communal (logo, t-shirts, sacs).

Avenir du RAPS à Hauterive

Lors de l'élaboration du budget 2017 et notamment en raison des échos positifs de la population suite à ces deux premiers exercices, il a été décidé de poursuivre sur la lancée et ainsi continuer à promouvoir de manière concrète l'activité physique au sein de notre population, même si nous ne bénéficierons plus à l'avenir du soutien financier cantonal et fédéral.

En effet, outre les bénéfices de l'activité physique sur la santé, il faut rappeler les autres aspects positifs non négligeables qui sont constatés :

- les activités proposées permettent de renforcer la convivialité et les liens sociaux entre les altaripiens de tout âge ;
- elles font connaître et promouvoir les associations sportives locales et les prestataires commerciaux liés au sport de notre région ;
- les activités hors période scolaire permettent de mieux rentabiliser les infrastructures sportives de notre commune qui sont peu utilisées durant les vacances.

Il est à noter qu'en 2017, le passeport vacances de Pâques offrira également des activités artistiques, et que nous songeons à intégrer en automne 2017 ou printemps 2018 des cours de secourisme, afin de sensibiliser enfants et adultes à cet aspect-là également.

Il conviendra toutefois de rester attentif à ce que les activités proposées soient en permanence en adéquation avec le temps alloué à notre coordinateur sportif et avec les souhaits de la population.

Nous vous remercions de votre attention.

Hauterive, le 15 mai 2017

Le Conseil communal